

**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
du lundi 2 octobre 2023  
à 19 h 30**

**AVIS DE CONVOCATION**

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 465, avenue du Mont-Royal Est, le lundi 2 octobre 2023, à 19 h 30.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

**ORDRE DU JOUR**

**10 – Sujets d'ouverture**

**10.01** Ouverture

CA *Direction des services administratifs*

Ouverture de la séance.

**10.02** Ordre du jour

CA *Direction des services administratifs*

Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement du 2 octobre 2023, et portant exclusivement sur les prévisions budgétaires de l'arrondissement pour l'exercice financier 2024.

**10.03** Questions

CA *Direction des services administratifs*

Période de questions et requêtes du public.

**10.04** Questions

CA Direction des services administratifs

Période de questions des membres du conseil.

### **30 – Administration et finances**

**30.01** Budget - Budget de fonctionnement / PTI

CA Direction des services administratifs - 1233945013

Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice financier 2024.

### **70 – Autres sujets**

**70.01** Levée de la séance

CA Direction des services administratifs

Levée de la séance.

---

**Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 6**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0**  
**Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0**

---

---

Simon PROVOST-GOUPIL  
Secrétaire d'arrondissement  
Montréal, le vendredi 29 septembre 2023



**Dossier # : 1233945013**

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2024.

Considérant l'attestation de conformité rendue par la Direction des services administratifs, il est recommandé :

D'adopter les prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2024.

**Signé par** Brigitte GRANDMAISON Le 2023-09-21 17:23

**Signataire :**

Brigitte GRANDMAISON

\_\_\_\_\_  
directeur(-trice)  
Le Plateau-Mont-Royal , Bureau du directeur d'arrondissement

**IDENTIFICATION**



Dossier # :1233945013

<b>Unité administrative responsable :</b>	Arrondissement Le Plateau-Mont-Royal , Direction des services administratifs , Direction
<b>Niveau décisionnel proposé :</b>	Conseil d'arrondissement
<b>Projet :</b>	-
<b>Objet :</b>	Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2024.

**CONTENU****CONTEXTE**

Chaque année, la Ville fixe la dotation budgétaire de chacun des arrondissements. Selon l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, le conseil d'arrondissement doit adopter ses prévisions budgétaires et les transmettre au Comité Exécutif.

**DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)**

CA22 250239 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2023 - Sommaire # 1223945011   
CA21 250248 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2022 - Sommaire # 1213945015   
CA20 250224 - Adoption des prévisions budgétaires de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal pour l'exercice 2021 - Sommaire # 1203945016

**DESCRIPTION**

L'arrondissement a reçu de la Ville une dotation budgétaire pour l'exercice financier de 2024. Le conseil d'arrondissement doit dresser et transmettre au Comité Exécutif, dans le délai fixé par ce dernier, un budget d'arrondissement qui respecte l'enveloppe qui lui est attribuée.

La dotation reçue étant insuffisante, l'arrondissement doit compléter son montage financier par l'espace fiscal, les revenus de sources locales et l'affectation de surplus afin de fournir les services de proximité sous sa responsabilité.

**JUSTIFICATION**

Afin de respecter l'article 143.2 de la *Charte de la Ville de Montréal*, l'arrondissement doit adopter son budget et le transmettre au Comité Exécutif (CE).

**ASPECT(S) FINANCIER(S)****Stratégie budgétaire 2024 :**

L'enveloppe budgétaire 2024 que nous avons reçue de la Ville ne nous permet pas de rencontrer pleinement nos obligations contractuelles et légales, de maintenir le niveau de service aux citoyens et d'assumer certaines contraintes. Pour présenter un budget équilibré, l'arrondissement doit compenser une somme de 3 505 600 \$. Pour ce faire, nous avons dû rationaliser des activités et ajuster la cible de certains revenus locaux. Nous avons dû également indexer de 9,8% la taxe locale et d'utiliser une partie des surplus accumulés de l'arrondissement.

1) Identification du manque à gagner :

En milliers de \$	Budget 2023	Cadre financier Initial 2024	Budget 2024
<b>Dépenses</b>			
Budget	59 570,6	59 570,6	59 570,6
Obligations contractuelles et légales		919,1	919,1
Ajustements corporatifs		721,8	721,8
Bonification des activités		1 864,7	1 864,7
<b>TOTAL :</b>	<b>59 570,6</b>	<b>63 076,2</b>	<b>63 076,2</b>
<b>Sources de financement</b>			
Transferts centraux	37 979,1	37 979,1	38 738,9
Espace fiscal	11 439,6	11 439,6	12 639,0
Revenus locaux	9 638,1	9 638,1	11 061,7
Affectation des surplus	513,8	513,8	636,6
<b>TOTAL :</b>	<b>59 570,6</b>	<b>59 570,6</b>	<b>63 076,2</b>
<b>Écart :</b>		<b>(3 505,6)</b>	<b>-</b>

2) Identification des obligations contractuelles et légales, ajustements corporatifs et rationalisation des activités :

<b>Budget 2023</b>	<i>En milliers de \$</i>	<b>59 570,6</b>
--------------------	--------------------------	-----------------

<b>1. Obligations contractuelles et légales</b>		
• Indexation de la main-d'œuvre (rémunération et avantages sociaux)		<b>(66,0)</b>

<b>2. Ajustements corporatifs</b>		
• Ajustement de la facturation immobilière:		
- Location		54,6
- Énergie		213,2
- Entretien et gardiennage		395,7
• DRE indexation 2%, coût selon annexe 20		88,5
• GMR indexation 2%, coût selon l'annexe 25		71,2
• Coûts supplémentaires en provenance de la Direction de l'éclairage, marquage et signalisation pour les dites activités		59,1
• Charge interunité de la Division des services techniques et du soutien logistique aux installations (DSTSLI) de MHM		(15,4)
• Transfert au Service de l'approvisionnement pour poste d'agent de distribution - équipements municipaux (ADEM)		(73,2)
• Transfert de treize postes de cols bleus au Service du Matériel roulant et des ateliers (SMRA)		(178,7)
<b>TOTAL :</b>		<b>615,0</b>

<b>3. Bonification des activités</b>		
• Bonification des activités pour enraciner la nature en ville au niveau des espaces verts et pour l'entretien des immeubles parcs et ruelles vertes		1 190,0
• Bonification des activités pour les projets de piétonnisation dans l'arrondissement du Plateau Mont-Royal		440,0
• Bonification au niveau de la masse salariale afin d'offrir de l'agilité pour répondre aux besoins émergents		910,4
• Création de 4 postes temporaires pour la mise en place de l'escouade touristique		416,2
<b>TOTAL :</b>		<b>2 956,6</b>

<b>Budget 2024</b>		<b>63 076,2</b>
--------------------	--	-----------------

3) Stratégie de financement :

Stratégie pour atteindre un budget équilibré via les sources de financement :		En milliers de \$
<b>I. Transferts centraux 2024 Plateau-Mont-Royal</b>		
<b>TRANSFERTS 2023</b>		<b>37 979,1</b>
• <b>Ajustements - Réforme du financement des arrondissements (RFA)</b>		
- Indexation des transferts 2023 (2%)	759,6	
<b>TOTAL :</b>		<b>759,6</b>
• <b>Autres ajustements</b>		
- Transfert vers le Service des ressources humaines et la Commission de la fonction publique : enquêtes harcèlement et discrimination, accompagnement et reddition de comptes et Circuit bleu	-118,6	
- Facturation interne immobilière - entretien et gardiennage (annexe 24)	395,5	
- Ajustement du budget de permis de construction/modification - moyen de financemen	-73,2	
- Charge interunité de la Division des services techniques et du soutien logistique aux installations (DSTSLI) de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve	-27,9	
- Remise de 65% des revenus nets estimés pour les nouvelles places de stationnement - parcomètres	3,1	
- Transfert vers le Service du matériel roulant pour la compensation de la titularisation de treize cols bleus (budget 2023 indexé de 2%)	-178,7	
<b>TOTAL :</b>		<b>0,2</b>
<b>TRANSFERTS CENTRAUX 2024</b>		<b>38 738,9</b>
<b>II. Variation de l'espace fiscal</b>		
• <b>Espace fiscal 2023</b>		<b>11 439,6</b>
- Actualisation des revenus 2023 liés à la croissance immobilière	0,0	
- Indexation de la taxe locale (9,8%)	1 199,4	
<b>TOTAL :</b>		<b>1 199,4</b>
<b>ESPACE FISCAL 2024</b>		<b>12 639,0</b>
<b>III. Ajustement de la cible des revenus locaux</b>		
• <b>Revenus locaux 2023</b>		<b>9 638,1</b>
- Augmentations / Ajustements des cibles de revenus (vignettes, occupation du domaine public, études de demande, services techniques en inspection des bâtiments, revenus de contravention - Escouade touristique)	1 423,6	
<b>TOTAL :</b>		<b>1 423,6</b>
<b>REVENUS 2024</b>		<b>11 061,7</b>
<b>IV. Affectations de surplus</b>		
• <b>Affectation de surplus 2024</b>	636,6	
<b>Affectations des surplus 2024</b>		<b>636,6</b>
<b>TOTAL DES SOURCES DE FINANCEMENT :</b>		<b>63 076,2</b>

## **MONTRÉAL 2030**

N/A

### **IMPACT(S) MAJEUR(S)**

N/A

### **IMPACT(S) LIÉ(S) À LA COVID-19**

N/A

## **OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION**

N/A

## **CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)**

N/A

## **CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le responsable du dossier, l'endosseur, le directeur de la direction ainsi que le signataire de la recommandation attestent de la conformité de ce dossier aux règlements et aux encadrements administratifs.

## **VALIDATION**

### **Intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Autre intervenant et sens de l'intervention**

---

### **Parties prenantes**

Lecture :

---

### **RESPONSABLE DU DOSSIER**

Eugeniu RASCU  
Conseiller en gestion des ressources financières

### **ENDOSSÉ PAR**

André PANI  
Chef de division - ressources financières et matérielles

Le : 2023-09-21

---

## **APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION**

Stéphane CLOUTIER  
Directeur des services administratifs